

# LA VOIE DU QI GONG

Association déclarée N°0783006318 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : Maison de Quartier de Fin d'Oise – 25 avenue du Maréchal Gallieni  
- 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 27 SEPTEMBRE 2019

Le 27 septembre 2019 s'est tenue à Conflans-Sainte-Honorine, maison de quartier de Fin d'Oise, une Assemblée Générale Ordinaire de l'association « La Voie du Qi Gong ».

Tous les membres présents à cette réunion ont signé une feuille de présence en leur nom ou leur qualité éventuelle de mandataire.

Le Bureau est constitué par les membres du Conseil d'Administration de l'association. Madame Josiane BEAUD en assure la présidence.

Le Bureau ainsi constitué constate d'après la feuille de présence dument arrêtée et certifiée que 16 membres sur 88 sont présents ou représentés, et peut valablement délibérer.

Madame Josiane BEAUD déclare la séance ouverte à 20h45.

L'Ordre du Jour est le suivant :

- Rapport moral de l'année 2018-2019,
- Rapport sur les comptes de l'exercice 2018-2019,
- Vote des rapports et quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- Vote du budget prévisionnel 2019-2020,
- Vote modifications règlement intérieur,
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration,
- Questions diverses

### **Rapport moral**

La Vice-Présidente présente le rapport moral de l'association. Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale en approuve les termes et en adopte les conclusions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité (16 votes pour).**

### **Rapport financier**

La Trésorière présente le rapport financier de l'association. Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale en approuve les termes et en adopte les conclusions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité (16 votes pour).**

### **Budget prévisionnel**

La Trésorière présente le budget prévisionnel pour 2019-2020.

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale en approuve les termes et en adopte les conclusions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité (16 votes pour).**

### **Modifications Règlement intérieur**

Du fait que la carte de 10 cours n'est plus proposée et compte tenu des nouvelles dispositions sur l'obligation d'un certificat médical ou d'une attestation sur l'honneur, le C.A. propose de modifier les articles 2 et 6.

# LA VOIE DU QI GONG

Association déclarée N°0783006318 régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : Maison de Quartier de Fin d'Oise – 25 avenue du Maréchal Gallieni  
- 78700 CONFLANS-SAINT-HONORINE

---

**Ces modifications sont adoptées à l'unanimité (16 votes pour).**

**Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (C.A.)**

Mesdames Isabelle BERNARD FRENE et Chantal IZAC sont administrateurs sortants ; seule Chantal IZAC se représente.

Mesdames Marilyne KERHERVE LOCHON, Catherine LACROUX et Marianne LEMOINE, se présentent au Conseil d'Administration.

**Les candidatures sont acceptées à l'unanimité (16 votes pour).**

L'élection du nouveau bureau aura lieu au prochain C.A. le vendredi 11 octobre.

**Questions diverses**

*Question* : serait-il possible de créer un flyer annonçant un stage pour le diffuser en dehors des adhérents ?

*Réponse* : a priori oui. Cette demande sera étudiée par le C.A.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant aucune question à poser, la séance est levée à 21h40.

Fait à Conflans, le 27 septembre 2019

La Présidente  
Josiane BEAUD

Le Secrétaire de séance  
Isabelle BERNARD FRENE